Recettes et conseils utiles

Manière de souder l'ambre.—Si vous avez cassé le bout d'ambre de votre pipe, voici une bonne manière de le souder sans que cela paraisse. On passe sur les bords de l'ambre une couche d'huile de lin, on les presse l'un contre l'autre, tandis qu'on les tient sur des charbons de bois incandescents. Au lieu d'huile de lin, on peut employer aussi une solution de potasse caustique et agir pour le reste de même que ci-dessus.

1928		MARS	SOLEIL Lev.	SOLEIL Cou.	LUNE Lev.	LUNE Lev.
J	8	S. Jean de Dieu, confesseur.	6 21	5 50	8 11	7 36
V	9	Ste-Françoise Romaine, vge.	6 19	5 51	9 14	7 56
S	10	Les 40 Martyrs de Sébaste.	6 17	5 53	10 18	8 15
D	11	III de Carême	6 15	5 54	11 21	7 37
L	12	S. Grégoire le Grand, pape et d.	6 13	5 55	Mat.	9 02
M	13	Ste-Euphrasie, vierge.	6 12	5 57	0 25	9 32
M	14	Ste-Florentine, vierge.	6 10	5 58	1 27	10 10

Recettes et conseils utiles

Pour polir l'argenterie.—Les ménagères aujourd'hui achète toutes sortes de poudres et liquides pour frotter leur argenterie. Elles ont tort. Elles peuvent fabriquer elles-mêmes ce qu'il leur faut sans qu'il leur en coûte rien. Brûler des écailles d'huîtres ou de moules, recueillez les cendres et frottez avec celles-ci la surface des objets en argent; ils obtiendront un éclat splendide.

(à suivre)

Page de la Coopérative Fédérée de Québec.

Prix du Beurre et du Fromage

Page du marché de la Coopérative Fédérée

Comme depuis deux semaines nous publions les prix des grains et graines de semence sur notre page du Marché de la Coopérative Fédérée et qu'il nous est impossible d'y faire entrer d'autres prix, nous tenons à mettre nos lecteurs au courant d'une hausse qui est survenue dans le cas du beurre et du fromage.

Les prix du beurre ont augmenté de deux sous la livre, pendant que ceux du fromage en 5 et 20 livres montait de un sou la livre.

Nous prions donc ceux qui auraient des achats à faire de bien vouloir tenir compte de la chose en consultant les prix que nous donnions dans les derniers numéros du Bulletin pour le beurre et le fromage.

Quelques considération dont il faut tenir compte avant d'acheter nos grains de semence

La question des grains et graines de semence est à l'ordre du jour. Grains et graines de semences constituent, pour le moment, l'objet de multiples achats de la part des cultivateurs qui, d'ici à un mois, devront débourser des sommes considérables pour se procurer une semence devant suppléer à l'infériorité de celle dont ils se sont servis par le passé.

Ce n'est pas tout d'acheter une semence, il faut qu'elle soit bonne, qu'elle soit meilleure que celle que l'on produit soi-même, autrement c'est ni plus ni moins que perdre de l'argent et Dieu sait, si de nos jours, nous en avons à jeter par les fenêtres.

Que faut-il pour qu'une semence soit recommandable?

Le Bulletin No 82 de L.-Ph. Roy, chef du Service de la Grande Culture, nous donne la réponse suivante qui ne manque pas de précision:

"On peut généralement définir comme bonne, une semence dont la variété possède à un haut degré les qualités suivantes:

1°—Fort rendement;
2°—Adaptabilité aux conditions de milieu où elle doit être cultivée;
3°—Rusticité;
4°—Pureté;
5°—Qualité du produit qu'elle fournit;
6°—Résistance à la verse;
7°—Résistance aux maladies.

Lorsqu'une semence répond à toutes ces exigences, elle peut être considérée comme recommandable".

Chaque cultivateur devrait tenir compte de ces qualités qui sont essentielles pour qu'une semence soit bonne; il ne devrait pas en acheter qui ne réponde pas à ces conditions.

Ceux qui doivent acheter des grains et graines de semence devraient toujours se rappeler:

Que les quelques sous qu'ils paient de plus pour une semence de toute première qualité ne sont pas perdus, mais qu'ils représentent un placement des plus profitables;

Que tous les grains classés comme No 1 se sont pas tous également bons: il y en a qui ne sont que de fort peu supérieurs au No 2, pendant que d'autres sont réellement de choix;

Que certaines maisons se sont, par le passé, efforcées de donner à leurs grains No 1 tout juste la qualité suffisante pour qu'ils ne tombent pas dans la classe No 2 et qu'elles ont ainsi abusé de la confiance des cultivateurs;

Qu'il faut se défier de certaines pratiques qui, si elles sont "payantes" pour le commerce, ne le sont nullement pour le cultivateur;

Que la Coopérative Fédérée possède à sa succursale de Ste-Rosalie une organisation à peu près parfaite pour leur fournir des grains de toute première qualité;

Que plus de 80% des grains vendus par la Coopérative Fédérée sont de provenance locale, ce qui leur donne une valeur infiniment supérieure à tout ce qui peut nous venir de l'étranger;

Que tous ont intérêt à acheter aussi à bonne heure que possible, et qu'ils se doivent de se protéger en utilisant les moyens qui sont mis à leur disposition par une organisation qui ne poursuit d'autre but que celui de les protéger contre les agissements parfois onéreux du commerce moderne.

La Coopération

parmi les pêcheurs de la Gaspésie

Les heureux effets de la coopération ont été maintes et maintes fois constatés dans le domaine de l'agriculture. La chose n'est plus à prouver. Des exemples de tous les jours nous démontrent que les coopérateurs agricoles ont réalisé des progrès immenses et ont réussi à obtenir des revenus plus que satisfaisants avec des produits qui, sans la coopération, ne leur donnaient que de très minces profits.

Depuis 1924, les pêcheurs de la Gaspésie ont réalisé que la coopération était pour eux une force, une puissance qui n'était en rien inférieure à celle qu'elle représentait pour leurs confrères de la classe agricole.

Ils ont vu le produit de la pêche leur rapporter des prix inaccoutumés. Certains poissons se vendent maintenant deux ou trois fois plus cher qu'anciennement. Les acheteurs et les commerçants qui ne payaient autrefois que des prix dérisoires, doivent maintenant, s'ils veulent se procurer leur poisson, payer des prix qui se rapprochent sensiblement de ceux que paie la Coopérative Fédérée.

Les marchandises que l'on devait payer des prix pour ainsi dire exorbitants, peuvent à présent être achetées à des prix plus conformes à leur valeur réelle.

On a vu disparaître peu à peu cette pratique des acheteurs de poissons qui voulaient que les pêcheurs prennent des marchandises au lieu d'argent en paiement du fruit de leurs pêches, car non contents de réaliser des profits sur le poisson qu'ils achetaient, les commerçants forçaient le pêcheur à prendre, en guise de paiement, des marchandises sur lesquelles était prélevé un profit trop souvent révoltant.

On payait en 1924 de 4 à 5 sous la livre pour le saumon; en 1927, le pêcheur recevait 13¾ sous la livre. La morue qui, sur la côte de la Gaspésie ne valait, en 1924, que $4.00 ou $5.00 le quintal, était payée jusqu'à $11.50 en 1927. Ces quelques chiffres donnent une idée de ce qui a été fait par la coopération et par la Coopérative Fédérée au cours des quelques années dernières pour améliorer le sort des pêcheurs. Des changements identiques ont été obtenus dans les prix de la plupart des poissons qui se pêchent sur la côte de la Gaspésie et nous ne croyons pas être taxés d'exagération en disant que jamais les pêcheurs de la Gaspésie n'auraient obtenu ces prix en dehors de la pratique des principes de la coopération.

Cette année, grâce aux nouveaux débouchés que la Coopérative a su trouver pour nos produits de pêche, elle a pu vendre à un prix meilleur que jamais les produits dont les pêcheurs lui avaient confié la vente.

Nous devons dire que les succès remportés cette année, sont la récompense de l'excellent travail qu'ont fait les pêcheurs; ils ont subi des conditions de température telles que ce n'est que par un travail des plus ardus qu'ils ont pu réussir à donner à leur poisson cette préparation qui fait tant estimer le produit de nos côtes de la Gaspésie sur les marchés et qui fait qu'il se vend souvent à prime.

Les nombreux témoignages reçus des acheteurs étrangers, nous démontrent combien on prise les qualités de notre poisson et quel cas on fait des progrès réalisés dans la préparation, l'empaquettage et la qualité au cours des dernières années et surtout depuis que l'on pratique la classification.

A la louange des pêcheurs de la Gaspésie, nous devons dire que les idées de coopération font leur chemin au milieu d'eux. La saison de 1928 s'annonce comme devant être des plus fructueuses. De nombreuses adhésions nouvelles sont reçues continuellement et il est encourageant pour les organisateurs de ce mouvement de voir avec quel enthousiasme on répond à leur appel. Il semble que les difficultés rencontrées pendant les premières années d'organisation ont fait comprendre au pêcheur l'importance de la coopération s'il veut parvenir à se défaire de la domination des commerçants sous laquelle il a été maintenu depuis de longues années et s'il veut venir à retirer de son industrie le maximum de revenus.

Cet exemple de coopération que nous donne le pêcheur gaspésien peut servir aux cultivateurs de notre Province. Le pêcheur a compris que la coopération présente des avantages réels qu'il était de son intérêt de mettre à profit malgré qu'elle offre certaines imperfections plus ou moins sérieuses qui sont d'ailleurs le pendant de toute organisation similaire. Il a su comprendre et voir que la coopération lui offrait non seulement un avantage d'argent, mais il a vu plus: les marchés rendus plus facilement accessibles, les profits des intermédiaires réduits à leur minimum, ses revenus à lui augmentés dans des proportions quasi inespérées; mais il a surtout réalisé que la coopération présentait pour chacun des pêcheurs des garanties de protection qu'il ne pouvait certainement pas trouver autrement que par la coopération.

Les résultats obtenus sont déjà une assurance d'un succès encore plus grand.